Ouest Charge

UN PAS DE PLUS VERS UN SERVICE UNIFIÉ DES BORNES DE RECHARGE EN PAYS DE LA LOIRE

Les réseaux publics ligériens d'infrastructures de recharge collaborent depuis plusieurs années pour encourager la mobilité électrique d'un département à l'autre. Pour vous offrir une meilleure qualité de service, les syndicats d'énergies de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Vendée franchissent une étape supplémentaire et se regroupent sous une bannière commune.

L'objectif est de vous faciliter la vie en unifiant la gestion de l'ensemble des bornes que nous exploitons. La marque retenue pour ce nouveau service unifié est Ouest Charge, la même que celle déjà utilisée en Bretagne.

Toutes les informations concernant l'inscription au réseau, le fonctionnement, les tarifs et la géolocalisation des bornes sont disponibles sur :

www.ouestcharge.fr

et sur l'application mobile « **Ouest Charge Pays de la Loire** ».

DES ACTEURS PUBLICS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

SIÉML Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

SYDELA Loire-Atlantique

SyDEV Service public des énergies vendéennes

territoire d'énergie Mayenne

Région Pays de la Loire

territoire d'énergie Pays de la Loire

Soutenu par

République Française Liberté Égalité Fraternité

ADEME

LE PLUS GRAND RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN PAYS DE LA LOIRE

557
bornes publiques

1
tarification unique

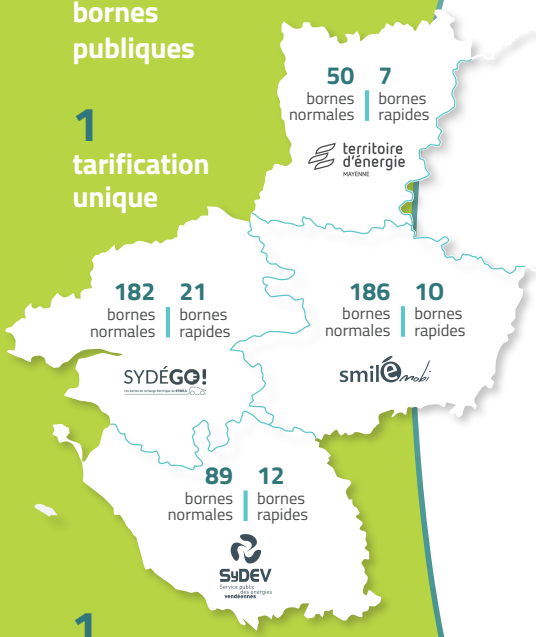

1
service de recharge 24h/24 et 7j/7

3
moyens d'accès et de paiement : badge, smartphone et carte bancaire sans contact

Vous rencontrez une difficulté pour recharger votre véhicule, contactez l'assistance au
09 70 83 02 13 (coût d'un appel local)

L'inscription au réseau Ouest Charge et aux tarifs préférentiels coûte 10 €. Pour y accéder, connectez-vous sur :
www.ouestcharge.fr

TARIFS, TYPES DE PRISE ET PUISSANCE DE CHARGE

BORNE NORMALE

Puissance entre 3 et 18 kVA
soit environ une heure pour une recharge de 100 km, selon le niveau de charge et pour un véhicule équipé d'un chargeur 22 kVA.

0,20€/kWh*
+ 1 € par recharge pour les non-inscrits
hors coût éventuel de votre opérateur de mobilité**

Domestique 3 kW
Type 2. 3-18 kW***
Type 3 3-18 kW***

⚠ Prise Type 3 uniquement sur les bornes de la Mayenne.

BORNE RAPIDE

Puissance maximum de 43 ou 50 kVA
soit environ 30 minutes pour une recharge de 100 km, avec le chargeur adapté et selon le niveau de charge.

0,30€/kWh*
+ 1 € par recharge pour les non-inscrits
hors coût éventuel de votre opérateur de mobilité**

Type 2 43 kW***
Combo 50 kW***
CHAdeMO 50 kW ***

* Coût de la recharge au kilowattheure (kWh) pour les usagers inscrits au réseau Ouest Charge Pays de la Loire ou Bretagne (hors Morbihan)

** Si votre opérateur de mobilité a signé un accord d'itinérance valable sur notre réseau, nous vous invitons à vérifier les conditions de facturation du service d'interopérabilité.

*** La puissance de recharge est variable en fonction des particularités techniques de chaque véhicule.

Édition 2021